Vauhallan
Communauté Paris-Saclay

Vauhallan à la Une

#5 Décembre 2020

« Décidée à faire briller l'esprit des fêtes de fin d'année, la Municipalité de Vauhallan a invité ses habitants à faire scintiller leur quartier en habillant maisons, jardins et balcons aux couleurs de Noël. »

LA LETTRE AU PÈRE NÖEL !

La magie de Noël : le Père Noël avait installé sa boîte aux lettres devant la salle des fêtes de Vauhallan du 28 novembre au 6 décembre.

Au total, **80 lettres ont été remises au Père Noël.** Toutes plus belles les unes que les autres.

Bravo à tous les petits Vauhallanais qui ont envoyé leurs souhaits de cadeaux ou leurs dessins et qui devraient obtenir pour Noël une réponse du Père Noël ! Soyez bien sages... et **Joyeux Noël à tous !**

La boîte du Père Noël de Vauhallan

RÉSULTATS DU CONCOURS DE LA PLUS BELLE MAISON OU JARDIN DÉCORÉ ET ILLUMINÉ POUR NÖEL

Nombreux sont les Vauhallanais qui ont participé au concours en illuminant le village.

Félicitations à tous les participants qui, en complément des décorations réalisées par les bénévoles, les vauhallanais sous l'initiative des référents de quartier, le Conseil Municipal des Jeunes, des conseillers municipaux et le Maire, ont permis d'apporter chaleur et gaieté à notre village en cette période particulière.

Sapin décoré par le CMJ

Les bénévoles décorent la Place du village

Samedi 12 décembre, le jury composé de Laetitia HAMON, 1ère adjointe au Maire d'Igny ; Karine CASAL DIT ESTEBAN, 1ère adjointe au Maire de Verrières-le-Buisson ; Caroline DOUCERAIN, Maire des Loges-en-Josas ; Guillaume VALOIS, Maire de Villiers-le-Bâcle ; Sophie LEBEAU, Responsable de la communication, Mairie de Saclay et des membres du Conseil Municipal des Jeunes ont apprécié la mise en scène, l'originalité des décorations et illuminations.

Les 2 gagnants ex-aequo du concours sont Léo/Lilou BONNEFOY et Alain/Françoise REDRON !

Ils ont été récompensés par un «panier gourmand» !

Encore merci et **bravo à tous les participants !**

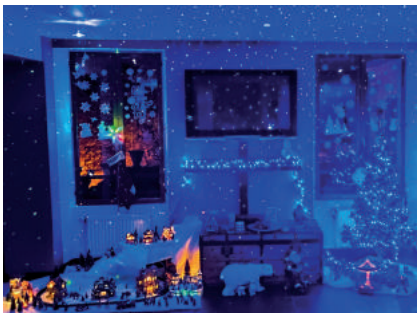
Léo/Lilou BONNEFOY

Alain/Françoise REDRON

ESPACE FRANCE SERVICES AU PATIO

France Services est un dispositif national qui permet à chaque citoyen d'accéder dans un lieu unique aux principaux services publics.

Au Patio d'Igny, les Vauhallanais peuvent bénéficier de cet accès et être accompagnés par deux agents pour résoudre ou entamer des démarches liées à :

- La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ;
- La MSA (Mutualité Sociale Agricole) ;
- Le Pôle Emploi ;
- L'assurance maladie ;
- L'assurance retraite ;
- Les impôts ;
- Le ministère de l'intérieur ;
- La Poste ;
- La Justice.

Un 1er niveau de réponse est apporté aux usagers ainsi qu'une orientation vers les partenaires compétents, en cas de situation complexe. **Les agents du Patio vous accompagnent également pour la prise de rendez-vous** avec un interlocuteur dédié représentant l'une de ces administrations.

Renseignements :
Le Patio, 1 Rue Jules Ferry, 91430 Igny
01 69 33 11 41
lepatio@igny.fr

Jours/horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (fermé le jeudi après-midi).

BOÎTE DE NÖEL POUR LES PLUS DÉMUNIS

Les **Maraudeurs du bonheur**, nouvelle association fondée par 4 ignissois et 2 massicois, vous propose de **participer à leur action en confectionnant un petit colis de noël pour les plus démunis.**

Ils pourront être remis à la Mairie de Vauhallan, jusqu'au jeudi 24 décembre à 12h. L'association se fera ensuite un plaisir de venir les récupérer !

Ils seront notamment distribués lors de maraudes à Paris (le 19 décembre) ou de visites dans les foyers sociaux à Igny et Massy (le 26 décembre).

Pour contacter l'association : lmbidf@gmail.com / Facebook : LMB Les Maraudeurs du bonheur / Instagram : lesmaraudeursdubonheur

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le jeudi 19 décembre à 19h, le Maire et le conseil municipal ont été heureux de convier à une séance plénière dans la salle des fêtes **les élus du Conseil Municipal des jeunes (CMJ).**

Le principal objectif de cette séance a été d'installer ce nouveau Conseil Municipal des Jeunes et d'effectuer les présentations de chaque élu des deux conseils municipaux.

Les élus du CMJ avaient préparé quelques mots qui les caractérisent avec la présentation d'un projet qui leur tient particulièrement à cœur.

CENTRE DE DÉPISTAGE AU COVID-19 À SACLAY

Face à la recrudescence de l'épidémie de Covid-19, la Région Ile-de-France a décidé d'aider les communes à mettre en place de nombreux centres de dépistage.

Dans ce cadre, un centre de dépistage au Covid-19, **gratuit et sans rendez-vous,** sera mis en place **du 4 au 31 janvier 2021 à l'espace Jeanne MOREAU,** 67 rue de Villeras, Val d'Albian, 91400 Saclay.

Vous pourrez vous y faire tester, et recevoir vos résultats en 20 minutes. Ce test sera pris en charge à 100%, munissez-vous simplement de votre carte Vitale.

En cas de question sur le coronavirus, **contactez le 0 800 130 000** (appel gratuit).

DERNIERE MINUTE

Les infirmières du cabinet médical de Vauhallan réalisent les tests COVID antigéniques avec résultat rapide (15 minutes) sur rendez-vous depuis le vendredi 11 Décembre 2020. Contactez-les au 06 87 47 90 14 pour prendre rendez-vous.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 10 décembre 2020, **le Conseil Municipal a voté la révision du PLU** (Plan Local d'Urbanisme). En février 2021, **un bureau d'études sera nommé** afin d'accompagner la commune pendant la procédure de révision qui devrait durer environ deux ans. Pendant la procédure, une information régulière sera réalisée et une concertation élargie sera mise en place via notamment l'organisation de réunions publiques, l'animation d'ateliers citoyens et la mise à disposition du public d'un registre d'expression dédié.

En engageant cette révision, les élus souhaitent que le PLU révisé prenne mieux en compte en particulier :

• les **enjeux liés au développement durable** et notamment en matière de biodiversité et de mobilités,

• les possibilités d'**assurer une offre de logements diversifiée**, une meilleure mixité sociale et générationnelle. La révision de PLU sera l'occasion de réexaminer les orientations en matière de logements sociaux notamment pour les trois secteurs suivants : « Centre Village », « Secteur de l'Abbaye » et « Secteur de Limon »,

• les spécificités des différents secteurs de la commune et **la transition progressive entre la zone urbaine et la campagne.** La révision du PLU permettra de revoir le zonage et les droits à construire de certaines zones. Une attention particulière sera portée à la zone UB,

• **l'identité patrimoniale de la place au centre du village.** Le PLU révisé a vocation à prévoir des dispositions qui répondent à la volonté des élus de revitaliser la place.

• **les particularités du secteur de l'Abbaye.** La révision du PLU sera l'occasion notamment de reconsidérer le devenir du bâti existant, les possibilités de nouvelles constructions, la programmation de logements sociaux, la protection et mise en valeur des éléments de patrimoine et de paysage, la prise en compte du projet de vignoble.

• **les protections des espaces naturels et boisés** du territoire communal dans le respect de la règlementation en vigueur.

Ces objectifs pourront évoluer et, le cas échéant, être complétés, au fur et à mesure de la concertation. Le futur plan local d'urbanisme est l'affaire de tous, sa finalité est de traduire ce qui est attendu pour les 10/15 prochaines années pour le village de Vauhallan.

COMMERÇANTS ET ARTISANS : L'AIDE DE LA CPS

Mercredi 18 novembre, **les élus de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay ont voté à l'unanimité trois mesures de soutien exceptionnel aux artisans et commerçants du territoire.** Des dispositifs simples et concrets pour une aide au plus près des acteurs économiques de proximité :

• une aide au loyer d'un million d'euros,
• la mise en place d'une market place,
• l'acquisition de 27 vélos – cargos pour faciliter la logistique des livraisons.

Une fois de plus, les élus communautaires de la CPS ont répondu au plus vite aux besoins des structures locales les plus impactées par la crise sanitaire. Pour rappel, au printemps dernier, lors du premier confinement, les élus de la CPS s'étaient déjà engagés en abondant le fonds d'urgence de la Région à hauteur de 3 millions d'euros. Une Cellule d'Appui Personnalisée aux Entreprises (CAPE) avait très rapidement été mise en place.

RÈGLEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT

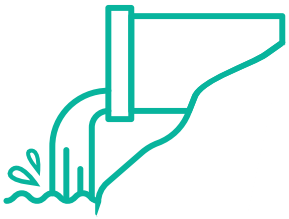

Suite à la **prise de compétence assainissement par la Communauté Paris-Saclay (CPS)** au 1er janvier 2020, le Conseil Communautaire Paris-Saclay a récemment adopté **le règlement unique d'assainissement collectif et de gestion des eaux pluviales urbaines pour l'ensemble du territoire de la CPS. Applicable sur Vauhallan** comme sur les 26 autres communes de la Communauté, il permet ainsi d'assurer l'égalité de traitement à tous les habitants de Paris-Saclay.

Le document se décompose en deux volets :

• un volet eaux pluviales ;
• un volet eaux usées correspondant à la transcription locale du Code de la Santé Publique.

Ce document s'appliquant aux usagers pour toutes les demandes ayant trait à l'assainissement, il est important de souligner les dispositions majeures qu'il comporte, à savoir :

1. L'infiltration des eaux à la parcelle sauf impossibilité technique démontrée. A défaut d'infiltration totale, une infiltration des pluies courantes à minima est exigée et le stockage/ restitution à débit régulé s'applique pour tout nouveau projet sur l'extension et l'existant,

2. la réalisation systématique de contrôles de conformité payants lors des mutations foncières,

3. les précisions concernant le positionnement sous domaine public des regards en limite de propriété,

4. les conditions techniques et financières de réalisation des branchements particuliers au réseau d'assainissement,

5. l'instauration d'une redevance assainissement propre aux entreprises.

Retrouvez le règlement unique d'assainissement sur www.paris-saclay.com et sur le site de la commune à la rubrique : PLU.

PLANNING HIVERNAL DE LA COLLECTE DES VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux (dont sapins de Noël) s'effectue toutes les semaines sauf durant les mois d'hiver.
Vous trouverez ci-après les dates de ramassage pour les mois de janvier, février et décembre 2021 par le SIOM :

Lundi 11 et 25 janvier matin
Lundi 8 et 22 février matin
Lundi 6 et 20 décembre matin

Renseignements : www.siom.fr • 01 64 53 30 00

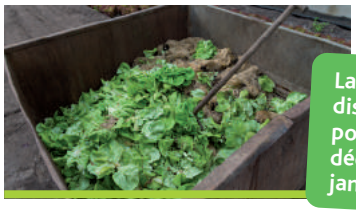

La prochaine distribution des sacs pour déchets verts est décalée au samedi 16 janvier 2021.

«TRITOULAND», LE SITE PÉDAGOGIQUE DU SIOM

Pour accompagner la nouvelle génération sur la voie de l'éco-citoyenneté, **le SIOM vient de lancer le site web Tritouland.**

Adopter les éco-gestes, s'inspirer des bonnes pratiques du territoire, décrypter l'actualité environnementale, Tritouland apporte tous les outils pour agir au quotidien.

Ce portail est également un support à destination des équipes enseignantes qui souhaitent faire de l'économie circulaire un objectif éducatif.

Rendez-vous sur https://tritouland.siom.fr/

tritouland
le site pédagogique du Siom

SIOM : DES OUTILS NUMÉRIQUES AU SERVICE DES HABITANTS

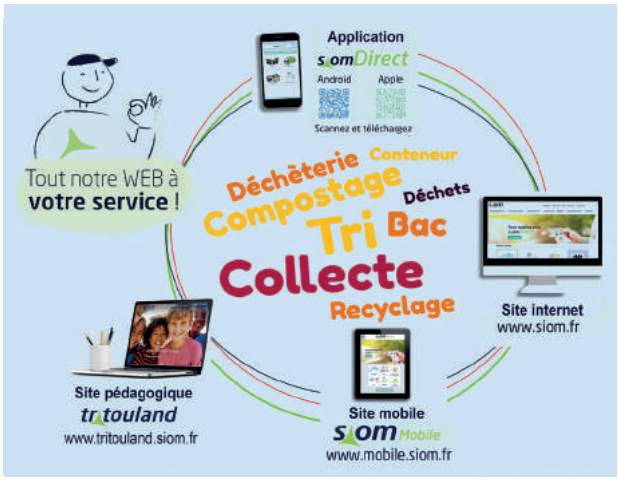

SALON DES ARTISTES VAUHALLANAIS : APPEL À CANDIDATURE

La Municipalité organise pour le printemps 2021 **une rencontre avec les artistes Vauhallanais, peintres, sculpteurs, et créateurs dans le domaine de l'artisanat.** Le but de cette manifestation est de valoriser la création vauhallanaise et permettre un contact direct entre le public et les artistes.

Pour participer, la commune de Vauhallan vous propose d'envoyer un email à l'adjointe au Patrimoine, culture, artisanat et tourisme, Taouès COLL (taouescoll@orange.fr) en précisant votre domaine artistique et votre spécialité.

Création graphique : Parango - www.parango.fr

Mairie de Vauhallan • 10 Grande Rue du 8 Mai 1945 • 91430 Vauhallan
01 69 35 53 00 / maire@vauhallan.fr / www.vauhallan.fr
https://www.facebook.com/Vauhallan